



MAITRISE DES COMPETENCES CLES DE LA PROPRETE



Métiers concernés

Agents de Propreté :

Action de branche secteur de la propreté, Bio nettoyage, tertiaire, GMS, industrie, Hotellerie, etc...

Public concerné

Salariés du secteur de la propreté
Financement Entreprise : Plan
Financement individuel : CPF,
Contrat professionnel, CSP).

Prérequis

Projet de formation validé par
l'employeur ou accord DPC seul

Durée

Parcours de **150 H**

2 ½ journées semaine (jours à
définir)

Dispositif de formation

Mixte (distance et présentiel) et ou
Présentiel

Matériel

Plateau technique
Vidéoprojecteur

Modalités d'accès : Nous
consulter ou se rapprocher de
l'employeur

Tarifs : Nous consulter ou se
rapprocher de l'employeur

OBJECTIF OPERATIONNEL

L'objectif de la formation MCCP est de développer l'efficacité, la communication et l'autonomie des salariés des entreprises de la Propreté et Services Associés dans la mise en œuvre quotidienne des activités du métier.

PROGRAMME

L'acquisition des savoirs généraux et appliqués sera contextualisée par les **grands domaines de l'activité professionnelle :**

- **Organisation** du chantier et de la prestation
- **Réalisation** de la prestation
- **Contrôle** de la prestation
- **Sécurité, qualité, hygiène, environnement** du chantier
- **Relation** au client, au responsable, et aux collègues de l'équipe

L'ensemble des savoirs essentiels seront également développés dans une **perspective transversale**, de façon à garantir la transférabilité de ces savoirs.

Une **analyse des postes de travail** et des chantiers sera réalisée par le conseiller d'OPCALIA Propreté et/ou par les formateurs en amont de la formation afin de déterminer les situations professionnelles qui sont familières aux personnes à former.

Cette analyse permettra au formateur de construire une progression **pédagogique qui part des situations connues vers les situations inconnues** mais qui font cependant partie du référentiel de certification MCCP.

Cette démarche vise à répondre à la fois à une meilleure adaptation au poste de travail actuel et à un accompagnement des mobilités éventuelles.

Dates : Prochaine session à partir du **15 septembre 20**

Modalités d'encadrement pédagogique des séquences

Théorie : formation synchrone en visioconférence interactive avec des horaires précis avec code d'accès connexion pour chaque stagiaire.

Présentiel : pratique ; mise en situation professionnelle ; évaluation.

Modalités de suivi des stagiaires

- ✓ Recueil de données auprès des équipes entreprises pour l'analyse du poste
- ✓ Mise en place des entretiens individuels dès le 1^{er} mois de formation
- ✓ RV avec les entreprises pour faire un suivi sur site des nouveaux entrants

Méthodes mobilisées

Formation individualisée au sein du groupe :

- Alternance de **séances collectives et de travaux en petits groupes ou de travaux individuels.**
- L'**individualisation** de la formation est mise en place à l'issue des premières évaluations continues réalisées pendant les 4 premières séances de formation.
- Elle donne lieu à la formalisation d'une **feuille de route détaillée pour chaque stagiaire qui sera annexée à la présente fiche programme.**

Modalités de suivi et d'évaluation

La formation MCCP donne lieu à une évaluation continue des capacités acquises qui s'appuie sur une plateforme Web créée par la branche Propreté.

Cette validation est modulaire.

Chaque salarié peut valider tout ou partie des 10 savoirs essentiels du référentiel.

Compétences et qualifications des personnes chargées d'assister

Un formateur référent unique pendant toute la durée de la formation.

Modalités techniques

Des évaluations sont effectuées tout au long de la formation afin de vérifier l'acquisition des apprentissages et des savoirs avec une appréciation :

Rubrique	A (Acquis)	ECA (En cours d'acquisition)	NA (Non Acquis)
----------	------------	------------------------------	-----------------

Une évaluation finale en présentiel est prévue en fin de formation avec possibilité de repasser le module en cas d'échec.

Les stagiaires auront les coordonnées du formateur référent qui aura été désigné : téléphone, mail et pourront le joindre selon des créneaux définis à l'entrée en formation afin de répondre aux questions d'ordre technique ou pédagogique au cas par cas.

Le formateur référent effectuera un suivi à 3 mois et à 6 mois des stagiaires avec un questionnaire se rapportant à la vérification de l'application des connaissances acquises.

CONTACT

Martine CEBOLLADA

Directrice ACTION FORMATION Consultante et Coach et RH

04 68 87 67 87 – 06 25 25 87 99

martine@actionformation.fr

